

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 6 octobre 2014, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

180-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

181-2014

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance spéciale du 18 août 2014 et de la séance régulière du 2 septembre 2014 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

182-2014

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE
HOSPITALIER BEAUCE-ETCHEMIN**

ATTENDU la demande d'aide financière, de la Fondation du Centre Hospitalier Beauce-Etchemin, pour faire l'acquisition d'une centaine de moniteurs électroniques de signes vitaux.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal participera pour un montant de 100,00 \$, pour permettre à la Fondation du Centre Hospitalier Beauce-Etchemin, à faire l'acquisition d'une centaine de moniteurs électroniques de signes vitaux.

AODPTÉ

183-2014

**ACCEPTATION DE LA SOUMISSION - SEL À
DÉGLACAGE**

Ont soumissionné :

Sifto Canada	99,16 \$/tonne
Mines Seleine	97,14 \$/tonne
Sel Warwick	105,43 \$/tonne

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la soumission à Mines Seleine au prix de 97,14 \$/tonne, plus taxes, pour l'hiver 2014-2015.

ADOPTÉ

184-2014

POLYVALENCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a dans l'optique de mieux servir les citoyens.

Proposé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les employés de voirie devront être mutuellement remplaçables et qu'ils puissent être polyvalents autant que possible. Dans une phase 1, il sera établi une liste des tâches essentielles pour la Municipalité (égout, aqueduc, etc...) et en cela, définir qui est en mesure d'effectuer quelles tâches. Cette liste devra être faite pour le 12 décembre 2014. En second lieu, un plan de formation des employés et de transfert de connaissances entre employés sera montré afin qu'il y ait toujours au moins deux employés en mesure de remplir les tâches essentielles. Ainsi, on s'assurera d'une permanence des services.

ADOPTÉ

185-2014

**AMÉLIORATION DU RÉSEAU MUNICIPAL -
APPROBATION DU RAPPORT DE DÉPENSES**

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le rapport des dépenses admissibles à la subvention. Les dits travaux ont été exécutés dans le Rang Sainte-Caroline, présentant des dépenses de 200 000,00 \$ et que le Conseil Municipal a pris connaissance et accepte les conditions imposées par le Ministère des transports du Québec. Les travaux exécutés, ci-haut, n'ont pas été et ne feront pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ

186-2014

**RÉSOLUTION POUR LA FERMETURE D'UNE PARTIE
DU CHEMIN DES ÉPINETTES**

ATTENDU que le lot 4 772 050, étant une partie du chemin des Épinettes, n'est plus utilisé par la Municipalité ;

ATTENDU que les seuls propriétaires contigus qui utilisent cette lisière de terrain sont Dany Veilleux et Caroline Bourque qui sont propriétaires des lots 4 772 325 et 4 771 072 ;

ATTENDU que la Municipalité désire procéder à la fermeture de ce bout de chemin ;

ATTENDU que la Municipalité accordera un droit de passage, à titre de servitude réelle et perpétuelle notariée à Dany Veilleux et Caroline Bourque ;

ATTENDU que la Municipalité pourra accorder d'autres droits de passage à ceux qui utiliseront ce bout de chemin éventuellement (la Municipalité étudiera après la fermeture de ce bout de chemin les demandes de ceux qui voudront obtenir un droit de passage).

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité procède à la fermeture de cette partie du chemin des Épinettes.

ADOPTÉ

187-2014

**AUTORISATION POUR SIGNATURE DE CONTRAT DE
TRAVAIL - KATHLEEN VEILLEUX**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer le contrat de travail avec Madame Kathleen Veilleux, 324 rue Poulin Saint-Victor, au nom de la Municipalité de Saint-

Victor qui a été rédigé par le Conseil Municipal. Ce dit contrat de travail sera déposé dans les archives de la Municipalité.

ADOPTÉ

188-2014

AUTORISATION POUR SIGNATURE - BORNES FONTAINES SÈCHES

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jonathan V. Bolduc, et le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer un protocole d'entente relatif à l'installation de bornes fontaines sèches avec la Fiducie Hugo, Rémy et Christine Champagne, représentée par Monsieur Bertrand Champagne, 510 Rang 3 Nord à Saint-Victor, et avec Monsieur Lauréat Lessard, 445 Rang 3 Nord à Saint-Victor.

Madame Micheline Fecteau, Notaire, est autorisée à préparer deux (2) servitudes pour l'installation de ces deux (3) bornes fontaines sèches.

Un plan sera annexé à ces dits contrats.

ADOPTÉ

189-2014

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour paiement :

Poste Canada	203.33	\$
Artik Design	574.88	\$
Samuel Mathieu	150.00	\$
Hydro-Québec	4 812.99	\$
Noelline Carrier	396.00	\$
Yannick Métivier	450.00	\$

Guy Bélanger		127.50	\$
Anne Marie Mathieu		689.86	\$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire)		120.00	\$
Orizon Mobile		94.86	\$
Michel Mathieu		250.00	\$
Telus		180.70	\$
Gaz Métro		42.31	\$
Pneus Beaucerons		33.86	\$
Fondation Aube Nouvelle	2	100.00	\$
Biolab		696.17	\$
Centre Électrique de Beauce		285.37	\$
Garage Bizier		246.00	\$
Dépanneur Lambert		126.02	\$
Excavation Pamphile Rodrigue	10	776.40	\$
Hydro-Québec	2	773.20	\$
Gravière M.J. Lessard	24	153.48	\$
Hydro-Québec	2	900.29	\$
Hydro-Québec	5	759.18	\$
Téléphone St-Victor		685.67	\$
Roland Poulin		167.25	\$
Catherine Cliche		125.00	\$
Louise Sénécal		164.25	\$
Normand Nadeau Communication		211.53	\$
Ministre des Finances	4	310.77	\$
Morency, Société d'avocats	1	811.26	\$
Cordonnerie Bureau		598.88	\$
Les Paysages Durables	2	022.13	\$
Environnex (échantillon)		17.41	\$
Outillages S. Bilodeau		142.51	\$
Alliance Coop	13	909.15	\$
Debb		457.05	\$
Cuisi-Desing		553.92	\$
Gestion JMS Inc.	11	922.26	\$
Bureautique Guy Drouin		288.28	\$
Magasin Coop		234.75	\$
Réseau Biblio		32.94	\$
Anne-Marie Mathieu		302.51	\$
Construction Martial Bernard	9	995.25	\$
Boutique du Serrurier		207.53	\$
Pasem		390.92	\$
PM VAC	111	257.40	\$
Biolab		952.57	\$
Centre du Camion Amiante	3	743.61	\$
Ateliers FLPH	2	131.61	\$
M.R.C. Robert-Cliche	11	713.26	\$
Formiciel		145.09	\$
Hercule Fortin Inc.	88	069.72	\$

Ind. de Ciment la Guadeloupe	27 965.13	\$
Armand Lapointe Equipement	505.27	\$
Garage Bizier	399.10	\$
Pavage Sartigan	97 316.71	\$
Transport Adrien Roy et Fille	5 863.73	\$
EMCO	883.69	\$
Ferme Donald Vachon	6 678.26	\$
Fédération des Municipalités	234.22	\$
Hydraulique Service	79.79	\$
Excavations Pamphile Rodrigue	9 274.74	\$
Soudure Mobile 2000	34.49	\$
Beauce Septique	540.14	\$
Location de Beauce	2 069.55	\$
Fecteau et Frères	165.57	\$
Orizon Mobile	331.76	\$
Fond d'inf. sur le territoire	28.00	\$
Gaz Métro	48.80	\$
Signalisation Lévis	12 930.96	\$
Aqua Beauce	24.00	\$
Etude W-N Poulin	91.00	\$
Entreprise ALO Pomerleau	2 556.69	\$
Gravière M.J. Lessard	2 343.49	\$
Garage Gilles Lacasse	107.79	\$
Dépanneur Lambert	119.00	\$
Municipalité de La Guadeloupe	31.04	\$
Maxi Métal	46.54	\$
Extincteurs de Beauce	265.10	\$

ADOPTÉ

190-2014

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER